

HERMÈS INTERNATIONAL

24, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS - TÉL. +33 (0)1 40 17 49 20 - FAX +33 (0)1 40 17 49 94
SOCIÉTÉ HOLDING DU GROUPE HERMÈS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 53 840 400,12 EUROS - 572 076 396 RCS PARIS

communiqué de presse ◆ press release

Paris, 11 septembre 2015

Pour répondre à l'émotion et aux demandes de précisions exprimées par Jane Birkin, et en accord avec elle, la maison Hermès tient à réaffirmer son total engagement dans le traitement éthique des crocodiles élevés dans ses fermes partenaires.

En collaboration avec les professionnels de l'élevage de crocodiliens et les communautés locales qui leur sont rattachées, Hermès réaffirme sa volonté de faire appliquer les meilleures pratiques d'élevage et d'abattage de ces animaux. Cela dans le plus strict respect des réglementations internationales.

Hermès est résolu à faire évoluer les recommandations actuelles vers les standards les plus exigeants et ce, dans l'ensemble de la profession, en relation avec les associations et les organismes régulateurs locaux. Ainsi, aux Etats-Unis, le document qui fait référence est le Best Management Practices for Louisiana Alligator Farming. Nous demandons que ces pratiques de référence de Louisiane soient appliquées par l'ensemble de nos fournisseurs aux Etats-Unis, y compris au Texas.

Toutefois, dans une ferme au Texas, un dysfonctionnement ponctuel a été relevé lors de la procédure définie d'abattage. Ce dysfonctionnement a fait l'objet d'un avertissement de notre part et d'une mise en garde en cas de non-respect des procédures recommandées. Un audit réalisé en juillet 2015 a constaté que l'ensemble des pratiques était conforme. Tout nouvel incident entraînera l'arrêt immédiat de nos relations avec cette ferme.

Hermès rappelle que les images concernant une ferme au Zimbabwe et diffusées sur internet sont antérieures à son partenariat avec cette ferme. De plus, certaines de ces images ne proviennent pas de cet établissement. Suite à l'inspection de la ferme impliquée, un rapport publié début juillet 2015 par la ZNSPCA (Zimbabwe National Society for Prevention of Cruelty to Animals), issue de la SPCA anglaise, a conclu au respect des bonnes pratiques d'élevage et d'abattage sur ce site.

En complément de ses inspections régulières depuis 10 ans, Hermès a mis en place un vaste et rigoureux programme d'audit auprès de l'ensemble de ses fournisseurs de peaux de crocodiles. Les contrôles concernent notamment la réglementation CITES (Convention on International Trade in Endangered Species), les bonnes pratiques d'élevage, les procédures d'abattage, le management environnemental, les conditions sociales des employés, la sécurité des conditions de travail et des infrastructures.

Hermès rend obligatoire l'adoption par ses fermes partenaires de sa charte d'élevage mise à jour et établie en relation avec les vétérinaires experts. La signature et le respect absolu de cette charte sont les conditions impératives à la poursuite de ses relations avec ses fournisseurs qui s'appuie sur les plus hauts standards de traitement éthique des crocodiles.

Jane Birkin nous informe qu'elle est satisfaite des dispositions prises par la maison Hermès.

Hermès rappelle que ces pratiques d'élevage ont contribué à sauver les alligators grâce à leur repeuplement dans leur milieu naturel. Depuis son origine, Hermès est animé, dans toutes ses actions, par un profond respect de la nature.